

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 MARS 2024

Aux membres du conseil d'administration de
Fondation de l'Hôpital de Lachine CUSM

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Fondation de l'Hôpital de Lachine CUSM (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la limitation des travaux décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité des produits excluant les revenus de placements de l'organisme de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits excluant les revenus de placements, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2023, 31 mars 2024 et 31 mars 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Taillefer Lussier Gauthier S.E.N.C.R.L.¹

Laval, le 5 juillet 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n^o A112631

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS CONSOLIDÉS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	2
BILAN CONSOLIDÉ	3
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	5 - 11

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Revenus de placements (note 3)	775 732	72 445
Campagnes de souscriptions et dons (note 4)	510 377	896 924
Activités bénéfiques	276 732	212 714
Revenus - Bingo	74 337	74 633
Revenus - Location téléviseurs	45 341	48 997
Revenus - Comptoir alimentaire	<u>61 182</u>	<u>83 178</u>
	<u>1 743 701</u>	<u>1 388 891</u>
CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS		
Frais de placements	38 147	36 979
Campagnes de souscriptions et dons	99 443	205 963
Coût des activités bénéfiques	125 160	100 425
Bingo	3 878	5 665
Location de téléviseurs	32 673	30 655
Coût des produits - Comptoir alimentaire	<u>36 865</u>	<u>49 285</u>
	<u>336 166</u>	<u>428 972</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	<u>1 407 535</u>	<u>959 919</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	98 583	216 403
Honoraires professionnels	26 901	28 889
Frais d'administration	13 114	16 261
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 083</u>	<u>1 404</u>
	<u>139 681</u>	<u>262 957</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LA CONTRIBUTION À L'HÔPITAL DE LACHINE - CUSM	1 267 854	696 962
Contribution à l'Hôpital de Lachine - CUSM (note 5)	<u>77 824</u>	<u>366 902</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>1 190 030</u></u>	<u><u>330 060</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT	4 902 289	4 572 229
Excédent des produits sur les charges	<u>1 190 030</u>	<u>330 060</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>6 092 319</u></u>	<u><u>4 902 289</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

BILAN CONSOLIDÉ

31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	343 813	768 926
Dépôt à terme	750 000	-
Intérêts à recevoir	14 951	-
Débiteurs (note 6)	210 388	108 171
Stocks	2 500	2 500
Frais imputables au prochain exercice	<u>2 763</u>	<u>2 575</u>
	1 324 415	882 172
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 7)	5 086 558	4 327 020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	<u>3 858</u>	<u>4 941</u>
	<u><u>6 414 831</u></u>	<u><u>5 214 133</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	35 673	136 953
Revenus perçus d'avance	165 002	79 517
Apports reportés (note 10)	<u>121 837</u>	<u>95 374</u>
	322 512	311 844
ACTIF NET		
Non affecté	<u>6 092 319</u>	<u>4 902 289</u>
	<u><u>6 414 831</u></u>	<u><u>5 214 133</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateur_____
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 190 030	330 060
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 083	1 404
Variation de la juste valeur des placements	(472 547)	<u>127 373</u>
	718 566	458 837
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(106 688)	<u>22 156</u>
	<u>611 878</u>	<u>480 993</u>
INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements à la juste valeur	(286 991)	(278 037)
Encaissement (acquisition) d'un dépôt à terme	(750 000)	<u>187 341</u>
	(1 036 991)	(90 696)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(425 113)	390 297
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>768 926</u>	<u>378 629</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>343 813</u></u>	<u><u>768 926</u></u>

La trésorerie est constituée de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

1. STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation de l'Hôpital de Lachine CUSM (l'«Organisme») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. L'Organisme est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Organisme a pour objectif principal de recueillir des fonds pour la modernisation de l'hôpital et l'achat de matériel médical indispensable pour le bien-être des patients de l'Hôpital de Lachine (partie intégrante du Centre universitaire de santé McGill).

2. MÉTHODES COMPTABLES

Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent tous les comptes de la société et de sa filiale Le Café de Lachine inc. détenue à 100%.

Principales méthodes comptables

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Lorsque l'Organisme reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net. Les produits provenant de campagnes de souscriptions ou de dons sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non réalisée de la juste valeur sur les placements dans la présentation des revenus de placements.

Les autres produits provenant des bingos et diverses activités sont comptabilisés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

Les revenus de comptoir alimentaire sont comptabilisés au moment de la livraison.

Apports reçus en services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports fournis par les bénévoles et par les membres du conseil d'administration, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les membres du conseil d'administration de l'Organisme agissent bénévolement et ne sont donc pas rémunérés pour les responsabilités qu'ils assument.

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Contributions à l'Hôpital de Lachine - CUSM**

Les contributions à l'Hôpital de Lachine - CUSM sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, à l'exception des actifs et passifs financiers relatifs aux opérations entre apparentés qui sont évalués au coût. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions cotées sur un marché actif, des obligations cotées et de tout autre placement coté qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux suivant :

Mobilier	20 %
----------	------

3. REVENUS DE PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Revenus d'intérêts	76 257	42 342
Revenus de dividendes	43 936	39 747
Gain sur dispositions de placements	188 974	3 517
Gain (perte) sur change	(5 982)	114 212
Variation de la juste valeur des placements	<u>472 547</u>	<u>(127 373)</u>
	<u>775 732</u>	<u>72 445</u>

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

4. CAMPAGNES DE SOUSCRIPTIONS ET DONS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits reçus	536 839	812 803
Produits reportés	(31 425)	(4 761)
Produits reportés constatés	<u>4 963</u>	<u>88 882</u>
	<u>510 377</u>	<u>896 924</u>

5. CONTRIBUTIONS VERSÉES À L'HÔPITAL DE LACHINE - CUSM

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Instruments chirurgicaux - Bloc opératoire, ophtalmologie et cardiologie	-	304 033
Contributions employés - repas	6 513	5 373
Équipement - endoscopie	56 000	-
Musicothérapie, services et équipements divers - Soins palliatifs	4 963	57 496
Loisirs	429	-
Équipements et dépenses diverses	<u>9 919</u>	<u>-</u>
	<u>77 824</u>	<u>366 902</u>

Depuis le début de ses activités, en 1976, la Fondation a remis à l'Hôpital de Lachine - CUSM des dons totalisant 7 312 512 \$.

6. DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir de l'État	7 900	13 236
Revenus à recevoir	7 325	10 945
Dons à recevoir	<u>195 163</u>	<u>83 990</u>
	<u>210 388</u>	<u>108 171</u>

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

7. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Actions canadiennes	1 454 855	1 293 839
Obligations canadiennes	1 760 895	1 494 902
Actions américaines	1 870 808	1 497 198
Actions internationales	<u>-</u>	<u>41 081</u>
	<u>5 086 558</u>	<u>4 327 020</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			<u>2024</u>	<u>2023</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	39 977	36 119	3 858	4 941
Téléviseurs	<u>59 415</u>	<u>59 415</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>99 392</u>	<u>95 534</u>	<u>3 858</u>	<u>4 941</u>

9. CRÉDITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	28 048	83 897
Salaires et vacances à payer	<u>7 625</u>	<u>53 056</u>
	<u>35 673</u>	<u>136 953</u>

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués de dotations reçues pour l'Hôpital de Lachine - CUSM pour des départements spécifiques. Ces dotations seront comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice où ces contributions spécifiques seront versées à l'Hôpital. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	95 374	179 495
Reçus au cours de l'exercice	31 426	4 761
Constatés dans les produits de l'exercice	(4 963)	(88 882)
Solde à la fin	<u>121 837</u>	<u>95 374</u>

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Débiteurs	(102 217)	(66 789)
Intérêts à recevoir	(14 951)	-
Frais imputables au prochain exercice	(188)	41 226
Créditeurs	(101 280)	72 323
Revenus perçus d'avance	85 485	59 517
Apports reportés	<u>26 463</u>	(84 121)
	<u>(106 688)</u>	<u>22 156</u>

12. ENGAGEMENT

L'Organisme a signé une entente débutant le 1er janvier 2022 avec la Fondation du centre de santé de l'université McGill (Fondation du CUSM), qui a pour objet de viser l'augmentation des revenus et l'efficacité des opérations.

Considérant que la Fondation du CUSM a développé une solide infrastructure administrative et une expertise dans les domaines du marketing, des communications, du numérique, des données et des finances, les deux parties conviennent que l'Organisme utilise les ressources administratives et l'expertise en matière de dons majeurs de la Fondation du CUSM pour soutenir ses nouveaux objectifs de collecte de fonds.

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

12. ENGAGEMENT (suite)

L'entente prévoit que l'Organisme versera à la Fondation du CUSM une compensation pour les services offerts sous forme d'allocation de 10 % de toutes sommes reçues par l'Organisme à titre de revenus, et que certains revenus seront exclus du calcul de l'allocation, soit les revenus du Bingo, café, location de télévision et revenus de placements.

Cette entente est a durée indéterminée et chacune des parties peut mettre fin à l'entente avec un préavis de six mois.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Par l'entremise de son comité de placement, la direction a élaboré une politique de placement qui précise les modalités de placements de l'Organisme. Les placements doivent être choisis et détenus conformément aux critères et aux restrictions établis dans cette politique. La politique est revue au moins une fois par année. La politique de placement comprend les lignes directrices touchant la composition de l'actif et la répartition des risques tolérés.

L'Organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'Organisme au 31 mars 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Organisme est exposé au risque de crédit par ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposée au risque de taux d'intérêt via ses placements en obligations à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

FONDATION DE L'HOPITAL DE LACHINE CUSM

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2024

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'Organisme réalise des opérations de placements en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2024, les actifs exprimés en monnaies américaines et convertis en dollars canadiens sont les suivants:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Encaisse	60 167	76 127
Placements	1 870 808	1 538 279

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé au risque de prix autre par ses placements en actions de sociétés cotées en bourse.

